

# PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6) : Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),  
Bernard MORTELLIER (Secrétaire général-adjoint), Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe)  
Marie Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN  
Absent excusé (1) : Mathieu LEMERCIER (Trésorier), donne pouvoir à Sandrine TAISSON  
Membre invité : Thierry VERMEERSCH (Président commission Haut Niveau)  
Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)  
Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON (Secrétariat fédéral)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie Claudine PERRIN

**Le Président ouvre la séance à 18h55**, remercie tous les membres de leur présence et informe le Bureau Directeur du nombre de licenciés : 8138 licenciés à ce jour, ce qui représente une augmentation de 74 licenciés par rapport à cette même date 2016. Le constat d'une croissance faible est le même que lors du précédent Bureau Directeur et le Président souligne une moins bonne progression que l'an passé.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

## 1. Compte-rendu du BD du 25/07/2017

Le compte-rendu du BD du 25/07/2017 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

## 2. Activités du Président

Le Président fait part de ses activités au Bureau Directeur :

- 30/07/17 : représentation FFCO sur les EMTBOC-EJMTBOC-EYMTBOC-WMMTBOC-Sprint à Orléans (45)
- 01/08/17 : représentation FFCO sur les EMTBOC-EJMTBOC-EYMTBOC-WMMTBOC- Moyenne Distance à Orléans (45)
- 01/08/17 : réunion avec Jürg HELLMULLER, Président de Swiss Orienteering à Orléans (45)
- 04/08/17 : représentation FFCO sur les EMTBOC-EJMTBOC-EYMTBOC-WMMTBOC-Sprint Relais à Orléans (45)

## 3. Charte d'éthique et de déontologie FFCO

Le Président fait part au Bureau Directeur de l'action en cours concernant la rédaction d'une Charte d'éthique et de déontologie qui doit être en vigueur au 31/12/2017 afin d'être en conformité avec la loi n°2017-261 (loi visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et améliorer la compétitivité des clubs). En prenant appui sur les directives, ministérielles, un texte explicatif de la politique sur les conflits d'intérêts au sein de la FFCO a été rédigé, accompagné du registre des intérêts (déclaration des intérêts pouvant engendrer un conflit avec la position d'une personne au sein de la FFCO), ainsi que quelques exemples de conflits d'intérêts potentiels.

Le Bureau Directeur donne son accord et adopte à l'unanimité cette charte d'éthique et de déontologie FFCO.

Des questions sont toutefois posées concernant l'obligation de rendre public (hors licenciés FFCO) les informations figurant dans le registre des 'intérêts et sur l'obligation de déclarer ce registre à la CNIL.

Le DTN fait part de la possibilité de consulter le Ministère des Sports. Il est donc décidé de soumettre au Ministère la charte pour avis et de lui demander conseil concernant l'obligation de rendre public le registre.

## 4. Commission des Finances

Le Président informe le Bureau Directeur qu'une Commission des finances doit être prévue, avec pour ordre du jour des simulations budgétaires pour l'olympiade, et donc une date prochaine de réunion à fixer. Etant donné l'absence de Mathieu LEMERCIER, ce point sera revu ultérieurement. Le Président indique qu'il a demandé au Secrétaire Général, Jean-Philippe STEFANINI, de créer un outil de simulation.



## **5. Partenariat SportIdent**

Le Président informe le Bureau Directeur du projet de partenariat avec SportIdent GmbH. Après discussion sur les différentes propositions de ce partenariat (dons de nouveaux matériels de la part de SportIdent et affichage du logo SportIdent sur les tenues des équipes nationales et sur le site FFCO), le Bureau Directeur demande au DTN de faire le point avec les entraîneurs pour connaître la pertinence de recevoir les nouveaux matériels proposés. Il est décidé également d'indiquer à SportIdent GmbH que l'ajout du logo sur les tenues des équipes nationales ne serait possible que sur les nouvelles tenues.

Le Bureau Directeur décide d'attendre pour statuer sur cette proposition de partenariat, en fonction des éléments de réponse. Ce point sera donc à remettre à l'ordre du jour du Bureau Directeur prévu le 29/09/2017.

## **6. Préparation Conférence des Présidents de Ligues du 2/09/17**

Le Secrétaire Général présente au Bureau Directeur le déroulement prévu pour la réunion avec les Présidents de ligues le 2/09/17, ainsi que du document support.

Une discussion a lieu autour des projets, avec reprise de formulation de certains points sous forme de questions ou d'axes de réflexion, de proposition de retours d'expériences.

## **7. Chargée de communication : renouvellement période d'essai**

Le Président et le Secrétaire Général informent le Bureau Directeur qu'ils ont rencontré la nouvelle Chargée de communication, actuellement en période d'essai, pour faire le point. Au vu des écarts constatés par rapport aux attentes sur le travail réalisé concernant la couverture des courses internationales, il a été décidé de prolonger la période d'essai. Des objectifs précis lui ont été définis

Le Bureau Directeur prend acte de cette décision.

## **8. Assistante Généraliste : fin de CDD le 2/10/2017**

Le Président rappelle le processus de mise en place de ce poste d'Assistante généraliste et la nécessité maintenant de lancer le bilan de ce poste à présenter au Comité Directeur pour envisager la poursuite du contrat en CDI.

Le Secrétaire Général propose de faire un point avec Nathalie MATTON sur le processus de transfert de tâches puis rencontrer l'Assistante généraliste le 14/09/2017 dans l'après-midi. Un vote « Doodle » sera mis en place auprès du Comité Directeur si nécessaire pour valider et pouvoir notifier la poursuite du contrat en CDI.

## **9. Devis e-learning (formation théorique arbitre)**

Jean Philippe STEFANINI et Valérie BERGER-CAPBERN présentent des propositions de devis e-learning pour la formation théorique des arbitres. Ceux-ci s'élèvent respectivement à 6 000 euros (sans le support de formation) et à 11 000 euros (avec le support de formation).

Les devis étant hors budget, le Bureau Directeur décide de ne pas donner suite pour le moment à ce type de formation.

## **10. Calendrier des courses WRE 2018**

Le Président donne la parole à Thierry VERMEERSCH pour présenter le calendrier WRE 2018. Celui-ci informe le Bureau Directeur des dossiers retenus (Bourgogne : deux étapes des 3 Jours de Pâques 2018) et des dossiers en questionnement (Rambouillet : CFMD 2018) (Ligue PACA : Championnat de France de Sprint 2018).

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité les deux candidatures en Bourgogne (deux étapes des 3 Jours de Pâques) et les deux propositions avec réserve : Pour = 5 voix (2 personnes ne pouvant pas participer au vote).

## **11. Convention UNSS**

Le DTN, Marie Violaine PALCAU informe le Bureau Directeur du suivi de cette convention.

Suite aux retours de l'UNSS, concernant les propositions de la FFCO, le DTN va transmettre l'avis du Bureau Directeur à l'UNSS.

## **12. Commissions Mixtes**

Le Bureau Directeur valide les représentants aux Commissions Mixtes Nationales (CMN) des fédérations affinitaires :

- UNSS : Thierry VERMEERSCH (élu FFCO), Jean-Luc KORUS et Monique THIEBAULT
- UGSEL : Sylvine BROUTÉ (élue FFCO) et Yves CARU
- USEP : Sylvine BROUTÉ (élue FFCO)
- FFSportU : Joël POULAIN (élu FFCO) et Hélier WIBART

### **13. Candidatures « formateur CQP Animateur CO »**

Marie-Violaine PALCAU, DTN, informe le Bureau Directeur des candidatures des deux formateurs qui ont répondu par l'envoi d'un devis.

Après discussion, le Bureau Directeur décide de repousser les dates de formation car le système d'inscription en ligne du CREPS de Vichy n'a pas fonctionné correctement. Le processus est à relancer.

### **14. Réclamation suite au Championnat de France MD pour Hugo PSZCZOROWICK en H 12**

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur du déroulement des faits et de la réclamation suite au CFMD pour Hugo PSZCZOROWICK en catégorie H12.

En tant que jury d'Appel, et après discussion, le Bureau Directeur maintient la décision de ne pas classer Hugo PSZCZOROWICK au Championnat de Moyenne Distance 2017, catégorie H12 (vote à l'unanimité). Il constate qu'ayant été reclassé sur la régionale il bénéficie bien de points CN (souhait demandé dans le courrier de réclamation).

### **15. Vente du matériel d'animation SI**

La vente aux enchères du matériel d'animation SI de la FFCO ayant été annoncée dans la LOC de mai 2017, et après retour des structures intéressées, le Bureau Directeur valide à l'unanimité l'offre la plus intéressante : 250 euros pour le COCS (7309). L'ensemble du matériel sera remis à ce club. Le club prenant à sa charge les frais de transport

### **16. Site internet**

Le Président informe le Bureau Directeur du suivi du dossier pour le nouveau site internet. Suite au vote du Comité directeur en mai 2017 pour le choix du prestataire SEVANOVA, une réunion de calage (FFCO/SEVANOVA) afin de valider point par point le devis par rapport au cahier des charges avait eu lieu en juin. A l'issue de cette réunion SEVANOVA avait réévalué sa prestation de l'ordre de 20% Daniel POËDRAS, ayant été mandaté par le Bureau Directeur du 21/06/17 pour négocier avec le prestataire, celui-ci a revu son offre pour tendre vers le prix initial. La proposition finale est désormais 3,2% supérieure à l'initiale mais conforme aux exigences techniques de notre cahier des charges.

Fin de séance à 22h45

Le Président  
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général  
Jean-Philippe STEFANINI

